



Assemblée Générale Ordinaire du samedi 4 juin 2016

Compte-rendu

Le 4 juin 2016, à 14h00, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association s'est réunie à l'immeuble de la Halle, sous la présidence de Monsieur Alexis GUILLON-COTTARD, président.

- Nombre de membres à jour de leur cotisation et âgés de plus de 16 ans : 12

Présents

- M. Alexis GUILLON-COTTARD, président
- Mlle Maïlys BILLAT, vice-présidente déléguée à l'artistique
- M. Vladimir EYRAUD, vice-président délégué à l'administratif
- Mlle Lila BERNARD, secrétaire générale
- Mlle Marjorie MARTIN

Procurations

- Mlle Charline LE NETEC (à Mlle Marjorie MARTIN)
- M. Valentin RODDIER (à M. Alexis GUILLON-COTTARD)

Absentes

- Mlle Sylvie BERTUCAT, trésorière



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, association@les-theatreux.fr, www.les-theatreux.fr

- Mlle Maëlle VAURS, membre du Conseil d'Administration
- Mme Dominique CHANIER
- Mme Brigitte CONVERSANT
- Mme Sylvie PERRIN

Sylvie BERTUCAT, trésorière, a dû d'absenter en urgence juste avant le début de l'assemblée générale pour raison familiale.

Rappel de l'ordre du jour de la présente assemblée

- Bilan moral
- Bilan financier
- Approbation du bilan financier
- Projets d'activités
- Cotisations
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Bilan moral

Alexis GUILLON-COTTARD indique que l'association compte 28 adhérents et compte 2 ateliers. L'atelier "Enfants" (13 adhérents dont une qui a arrêté) et l'atelier "Jeunes" (5 adhérents dont une qui a arrêté).

À ce titre, 3 pièces sont en train d'être montées pour le début du mois de juillet : "Deux familles pour une maison" de Agnès Bouteilloux par l'atelier "Enfants", "Les aventuriers de Koh-Bonga" de Angélique Suty par l'atelier "Jeunes" et "Hématome disséquant de la région du coeur" par les dirigeants et les professeurs de l'association.

Il explique qu'il y avait en début d'année un atelier "Adultes", géré par Corentin BRUN et Quentin GLAZIOU mais que Corentin BRUN a décidé au bout de 3 semaines de créer son propre club de théâtre : La Crazy Folle Troupe, au Cendre. Ce qui a provoqué le départ de tous les membres de l'atelier "Adultes" soit une vingtaine d'adhérents.

Il indique également que Vladimir EYRAUD et lui même ne siègent plus au Conseil d'Administration du Comité pour le Développement de la Vie Associative cournonnaise



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, association@les-theatreux.fr, www.les-theatreux.fr

(CDVA) puisque celui-ci a été mis en sommeil au mois de février dernier.

Enfin il rappelle la participation de l'association à l'édition 2016 du Sidaction à Cournon.

Bilan financier

Au 31 mai 2016, les comptes enregistrent un total de dépense de 308,29 € pour 1 010,00 € de recettes et un report de trésorerie de 303,16 €.

Les dépenses correspondent à des frais de banque (37,50 €), un don au Sidaction (15,00 €), le paiement des droits d'auteurs et des textes (153,07 €), l'assurance de l'association (71,24 €), un achat de matériel (8,40 €) et à des frais de restauration (23,08 €).

Les recettes correspondent aux cotisations des adhérents (810,00 €) et à une subvention municipale (200,00 €).

Avec le report de trésorerie de l'exercice précédent, le solde bancaire s'élève à 1 004,87 €.

Les comptes seront clôturé, comme chaque année, au 31 juillet.

Approbation du bilan financier

À l'unanimité, l'assemblée a approuvé le bilan financier.

Projets d'activités

Alexis GUILLON-COTTARD explique que l'association continuera à proposer les ateliers "Enfants" et "Jeunes" l'année prochaine. Il propose de tenter de mettre en place un atelier "Adultes" à condition de trouver les professeurs.

Vladimir EYRAUD précise qu'il faudra également se charger de recruter de nouveaux adhérents, particulièrement pour le groupe des "Jeunes", et demande à Alexis GUILLON-COTTARD comment il a prévu de mettre en place ce recrutement.

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond que l'association participera comme l'année dernière au forum des associations d'Intermarché où une trentaine de personnes avaient été recrutées.

Marjorie MARTIN propose de coller des affiches dans les résidences universitaires.



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, association@les-theatreux.fr, www.les-theatreux.fr

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond que c'est une bonne idée.

Il poursuit en indiquant son souhait de refaire le traditionnel parcours historique de la foire de la Saint-Maurice (qui n'a pas eu lieu cette année pour des questions d'organisation au niveau de la municipalité) mais aussi de reparticiper au "Village ami des enfants" de l'UNICEF et à l'édition 2017 du Sidaction.

Cotisations

Alexis GUILLON-COTTARD propose que la cotisation soit séparée en 2 parties : 20,00 € d'adhésion à l'association et 10,00 € pour les cours de théâtre.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Élection des membres du Conseil d'Administration

Membres sortants :

- Maïlys BILLAT
- Vladimir EYRAUD
- Maëlle VAURS

Candidats :

- Vladimir EYRAUD
- Marjorie MARTIN
- Valentin RODDIER

1er tour

Vladimir EYRAUD	7 voix	Élu
Marjorie MARTIN	7 voix	Élue
Valentin RODDIER	7 voix	Élu

Vladimir EYRAUD est réélu membre du Conseil d'Administration à l'unanimité.

Marjorie MARTIN et Valentin RODDIER sont élus membres du Conseil d'Administration à l'unanimité.



Maison des associations, 34 place Joseph Gardet, 63800 Cournon-d'Auvergne, association@les-theatreux.fr, www.les-theatreux.fr

Questions diverses

Alexis GUILLON-COTTARD explique à l'assemblée que l'actuel siège social de l'association est fixé à son domicile, au "4 impasse champ joly, 63800 Cournon-d'Auvergne" et qu'étant donné son probable départ pour Bordeaux l'année prochaine, il serait plus sage de le fixer à la maison des associations.

Il précise cependant que selon l'article 13 des statuts, cette résolution ne peut être adoptée qu'en assemblée générale extraordinaire. Il demande donc un avis consultatif à l'assemblée et affirme qu'il convoquera une assemblée générale extraordinaire dans les plus brefs délais afin d'officialiser ce changement de siège social.

À l'unanimité, l'assemblée est favorable à ce changement de siège social.

Alexis GUILLON-COTTARD poursuit en déclarant vouloir également changer l'objet social de l'association à la prochaine assemblée générale extraordinaire. Il trouve l'actuel, qui est : "Créer un club de théâtre" trop pauvre et propose : "Promouvoir la pratique et la diffusion du théâtre à Cournon-d'Auvergne".

À l'unanimité, l'assemblée est favorable à ce changement d'objet social.

Vladimir EYRAUD demande à Alexis GUILLON-COTTARD s'il est possible de commencer à réfléchir sur l'organisation de l'année prochaine au niveau des ateliers et de leurs professeurs respectifs.

Alexis GUILLON-COTTARD lui répond qu'il est préférable de régler ce genre de questions en Conseil d'Administration mais que de toutes manières il n'a à l'heure actuelle pas assez d'éléments pour répondre.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.